

PROCES VERBAL
de l'assemblée extraordinaire
pour la modification des statuts de l'association des Enseignants-Documentalistes de l'Education Nationale de l'Académie de Rennes

Le 17 mars 2009 a été ouvert le vote relatif à la modification des statuts de l'association des Enseignants-Documentalistes de l'Education Nationale de l'Académie de Rennes. (ADBEN Bretagne)

Les nouveaux statuts ont été envoyés à tous les membres actifs.

Les modifications sont : Le titre où il a été précisé enseignants-documentalistes, article 2 : changement du siège social, article 5 : composition du bureau minimum, article 12 : Dissolution de l'association « le reliquat d'actif de l'association sera versé à la Fédération Nationale »

Résultats du scrutin :

A – Nombre de votants ; tous adhérents à jour de cotisation à date du vote : 36

B – Nombre de bulletins : 20

C- Résultats du vote : blanc ou nul : 0

suffrages exprimés : 20 (12 bulletins des présents avec liste d'émargement et 8 bulletins par correspondance)

Pour la modification des statuts tels que soumis au vote : 20 voix

Contre la modification des statuts tels que soumis au vote : 0 voix

Le vote en faveur de la modification des statuts tels que soumis au vote ayant recueilli la majorité des suffrages exprimés, les nouveaux statuts sont approuvés.

Signature des membres du bureau

à Rennes, le 17 mars 2009

La présidente
F Caraës

La secrétaire
L L'Hotellier

La trésorière
V Le Cloirec

Statuts et procès verbal ont été déposés à la préfecture le 30 mars 2009, le récépissé de déclaration de modification de l'association a été reçu par l'association le 4 mai 2009.